

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Methode raisonnée

Leone, Pietro

Paris, 1768

Article III.

urn:nbn:de:bsz:31-36191

Ce ^{Signe} ~~~~~~~~~ denote qu'il faut tirer deux sons de la même corde. 3
Ce Signe [^] montrera qu'il faut donner un coup sec à la note.
Celui-ci [~] avertira quand il faut triller.

Celui-ci ^v fera connoître où il faut faire la Cadence.

Article II.

De la maniere de tenir la Mandoline.

Il faut que la Mandoline soit appuiée sur le ventre, qu'elle y soit serrée par le bras droit à deux pouces du poignet, la main élevée de la table à la même distance, le coude en dedans, et que du poignet seul bien dégagé parte tout le mouvement.

Article III. v. Art. XI. page 12.

De la maniere de placer la main gauche.

La main gauche doit être placée de maniere que la paume ne touche point au manche de l'instrument, que le pouce soit vis-à-vis du La et que les quatre autres doigts se trouvent bien arrondis et toujours prest à agir et à se distribuer sur les Cordes.

Article IV.

De la qualité de la Plume et de la maniere de la tailler.

La Plume doit être d'un tigeau d'Autruche et taillée de maniere qu'elle soit un peu concave à l'endroit où elle est tenue, mais plate et arrondie à l'extrémité qui touche les Cordes comme on peu le voir à la Planche.

Il faut qu'elle soit Élastique, c'est à dire, qu'elle ne soit ni trop foible ni trop dure; autrement on ne pourroit ni donner de la force, ni adoucir son jeu.

C'est à tort que l'on retaille la Plume lors que sa pointe est un peu emoussée: un peu de barbe est toujours bonne au moins pour rendre les sons plus graves et plus veloutés.